



Association des Membres de l'Ordre  
des Palmes Académiques

**Section de Loire Atlantique**

**Le président**

Janvier 2019

## **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**

J'ai le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de l'association

**Le samedi 16 mars 2019**  
**au lycée d'Estienne d'Orves à Carquefou**  
2, esplanade du lycée (GPS : rue de la Mainguais)  
**à partir de 9 heures**

### **Ordre du jour :**

A 9 heures précises : visite du lycée (pour les personnes intéressées)  
A partir de 9h30 : émargement

### **10h-12h30 ; l'assemblée générale**

Rapport moral du président : Pascal BICHON  
Rapport d'activités du secrétaire : Jacques JOUBERT  
Rapport financier du trésorier : Pascal MONSELLIER  
Rapport des commissaires aux comptes  
Modification du règlement intérieur (comité consultatif porté à 15 membres maximum)  
Election de nouveaux membres du bureau et désignation de nouveaux membres du comité consultatif

**11h30-12h30 : conférence de Monsieur Jean-Michel DUCOMTE, Président national de la Ligue de l'enseignement sur un thème relatif à la laïcité**

**A partir de 13 heures : repas amical au restaurant Villa Belle Rive, 12 promenade de Bellevue à Sainte-Luce sur Loire ( prix : 30,00 euros )**

**Trois postes sont disponibles au bureau départemental de l'association.  
Les candidats doivent se faire connaître à l'avance au président ou au secrétariat. Il en est de même pour les candidats au comité consultatif**

Cordialement

le Président    Pascal BICHON

***Merci d'utiliser les bulletins de la feuille jointe pour donner pouvoir si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale et pour réserver votre repas.***

# ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE L'AMOPA

## POUVOIR

Je, soussigné, Monsieur, Madame  
Demeurant à :

Donne par la présente pouvoir à :

afin de me représenter à l'assemblée générale de l'AMOPA en date du 16 mars 2019

Fait à : le

Signature

**IMPORTANT.** Vous pouvez adresser votre pouvoir à un membre de l'association nommément désigné si vous savez qu'il assistera à l'assemblée générale, ou bien au secrétariat **21 rue d'Aurelle de Paladines 44000 Nantes** sans mentionner de nom particulier ou de fonction. Notre règlement prévoit en effet que 2 mandats au plus peuvent être pris en compte par participant. Les pouvoirs en notre possession seront distribués aux présents au début de la séance.

---

## FICHE D'INSCRIPTION AU REPAS

À adresser au trésorier Pascal MONSELLIER , **122bis rue du Bois Hardy 44000 NANTES**  
**avant le 9 mars**

Nom téléphone

Nombre de personnes

**Joindre un chèque de 30 euros par personne à l'ordre d'AMOPA 44**